



Twenty-Second Meeting of the States Parties  
1 to 5 December 2025, Geneva

28 mars 2025

Aux Missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève des États parties et des États non parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

Organisations internationales et non gouvernementales intéressées

**Objet : Réunions intersessions de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, 17-20 juin 2025**

Excellences, chers collègues,

C'est un grand plaisir pour moi de vous écrire en ma qualité de Présidente de la Vingt-deuxième Assemblée des États parties et Présidente du Comité de coordination de la *Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction* pour vous inviter à participer à la :

**Réunions intersessions  
17-20 juin 2025  
Centre international de conférences de Genève (CICG)  
Rue de Varembe 17, 1211 Genève, Suisse**

Les Réunions intersessions revêtent une grande importance pour nos efforts conjoints de mise en œuvre, car elles marquent la mi-chemin entre les réunions officielles des États parties. Les réunions intersessions de cette année se déroulent à un moment important de la vie de la Convention, alors que nous commençons à appliquer les décisions que nous avons adoptées lors de la Cinquième Conférence d'examen en novembre 2024 et que nous naviguons ensemble à travers les défis actuels auxquels est confrontée la mise en œuvre de la Convention.

Vous trouverez ci-joint des informations concernant les réunions intersessions, y compris le programme préliminaire de ces réunions. Au fur et à mesure que nous avançons, le Comité de coordination partagera des informations supplémentaires concernant les Réunions y compris plus de détails sur le programme, les événements parallèles et de plus amples informations sur

Présidente de la Vingt-deuxième Réunion des États parties  
a/s de l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel  
Chemin Eugène Rigot 2C | Case postale 1300 | 1211 Genève 1 | Suisse | Tél. + 41 (0)22 730 93 11  
Tél. + 41 (0)22 730 93 62 | isu@apminebanconvention.org | [www.apminebanconvention.org](http://www.apminebanconvention.org)

l'inscription et la participation. Des informations seront également progressivement disponibles sur le site web de la Convention [www.apminebanconvention.org](http://www.apminebanconvention.org).

En tant que Présidente, je m'engage en faveur d'une approche inclusive dans tous les aspects de nos travaux et d'une participation pleine, égale et équilibrée entre les sexes aux réunions de la Convention. Je voudrais donc saisir cette occasion pour encourager tous les États parties et les autres parties prenantes à garder cet aspect à l'esprit lors de la composition de leurs délégations et de la préparation de leurs interventions. Je compte sur votre engagement continu à l'approche des Réunions intersessions et j'ai hâte de vous voir en personne en juin.

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à me contacter ou à contacter l'Unité d'appui à l'application de la Convention ([isu@apminebanconvention.org](mailto:isu@apminebanconvention.org)). Nous nous réjouissons à la perspective de votre engagement continu dans la perspective des réunions intersessions.

Cordialement,

[Signée dans l'original]

S.E. Tomiko Ichikawa

Ambassadeur du Japon à la Conférence du désarmement à Genève

Présidente de la Vingt-deuxième Assemblée des États parties